

Helvetic Cross-Border Premium Famille

Votre solution tranquillité pour toutes les éventualités! Que vous tombiez malade avant ou pendant le voyage, endommagiez un véhicule de location, ayez droit à une indemnisation des passagers aériens suite au retard de votre vol ou à l'insolvabilité du prestataire de services au cours de votre voyage: nous sommes à vos côtés de votre réservation à votre retour.

LA protection d'assurance pour les voyageurs résidents à l'étranger qui réservent leur voyage en Suisse.

Vos avantages

- Votre protection avant et pendant un voyage (de maximum 4 mois)
- Assistance 24/7 si vous avez des questions ou besoin d'aide
- Validité partout dans le monde, Suisse incluse
- Prestations uniques pour votre voyage, telles que l'indemnisation des passagers aériens ou l'assurance insolvabilité du prestataire de services
- Franchise véhicule de location, supplément responsabilité civile inclus
- Remboursement de tous les frais d'annulation, frais de réservation inclus
- Déclaration de sinistre transparente en ligne

Prestation	Somme assurée maximale
Frais d'annulation	CHF 100 000.-
Assistance	Illimitée
Assurance-maladie valable à l'étranger	CHF 100'000.-
Exclusion de franchise avec responsabilité civile pour véhicules de location	F: CHF 10'000.- RC: CHF 5millions
Indemnisation des passagers aériens	Selon ordonnance UE 261
Insolvabilité des prestataires de services	CHF 2 000.-
Support 24/7	Prestations de service
Champ d'application	Monde
Durée de l'assurance	Maximum 4 mois
Prime	CHF 450.00

Bon à savoir

Valable pour toutes les personnes vivant sous le même toit, ainsi que pour les enfants mineurs qui ne vivent pas sous le même toit.